

# Declaration

De Monsieur Voisin.

Auteur de la traduction du Messel  
qu'il enuoya a Messieurs Les  
Doyen et Docteurs de la Sacrée  
faculté de Theologie de Paris  
dans le temps qu'ils estoient assem-  
blez pour Censurer Son liure.

Je declare que dans la traduction et explica-  
tion du Messel en Françoisie n'ay eu aucun dessein  
ny volonté d'y mettre aucune proposition contraire  
au sentiment de l'Eglise, ny aux Bulles et Con-  
stitutions de nos SS. Peres les Papes Innocent X.  
et Alexandre VII., ny aux Reglemens du Clergé,  
et de la Sorbonne me soumettant de tout mon cœur  
aux ordres de l'Eglise et de ses Docteurs.

## I.

Et avec cette soumission, ie déclare qu'au x endroits ou j'ay traduits les mots, *ut in volumine*, afin que le nouua gression & j'ay entendu dire la mesme chose, qu'affin que nous mentionns, ainsi que ie l'ay traduit en beaucoup d'autres endroits. au tome 1. page 204. tome 2. pag. 431. tome 3. pag. 34. tome 4. pag. 385. Au commun page CXXIV et pag. CCVIII. pag. CCXXII. pag. CCLXXV. comme l'Eglise se sert du mot, *ut volumine*.

## II

Lors que j'ay dit au commun page CXXVIII que la vocation pour les dignitez Ecclesiastiques ne doit pas estre seulement fondée dans la bonne opinion que ceux qui nous appellent ont de nous; mais dans leur témoignage que nostre prier conscience nous rend qu'il ny a dans nous aucune incapacité notable; que Dieu se souuenu de nous en vne telle occasion. je declare que j'entends que la connoissance que nous auons que  
Dieu

Dieu se veu servir de nous en vne telle occasion,  
vien de ce que nous connoissons qu'il n'y a dans No<sup>s</sup>  
aucune incapacité notable. Suivant ce que dit S.  
Thomas dans la 22. quest. 185. art. 2. ad. 2.

### III.

Je declare que par la grace vivifiante dont ie  
parle dans le 2. tome, page 414. ie n'entends pas  
la grace habituelle et sanctifiante; mais la grace  
actuelle qui inspire des mouvemens de compozi-  
tion et de regret d'avoir offensé Dieu, que nous  
faisons paroistre en confessant nos pechez, ce que  
ie croirois avoir expliqué dans les remarques qui  
sont ala fin de ce tome.

### IV.

Pour ce que j'ay dit dans le tome 2. page 410.  
que J. Esus Christ n'est pas un Dieu ou sem-  
blable a Dieu; je declare que par ce mot un Dieu  
ou, j'entends ce que S. Augustin par ce mot, in-  
otroquo, dans le 10.<sup>e</sup> livre de ses Confessions chap.  
42. cest a dire selon l'une et l'autre Nature divine

Et humaine, pour dire que *Jesus Christ* n'est pas semblé à Dieu selon la nature humaine.

## V.

Quand j'ay dit dans le tome 3. page 102. que dans l'union du Corps de *Jesus Christ*, son membre son ont même personne avec luy. Je declare que j'entends qu'ils son avec luy en même corps mystique et une même personne d'une manière Mystique. Ce que j'ay marqué à mon aduis au même endroit, en la distinguant de sa personne incarnée.

## VI.

Quand dans le tome 3. pag. 403. j'ay dit qu'il n'y a nul passage dans les livres de *Moyse* qui parle clairement de *Jesus Christ* je declare que par ce sens et selon la lettre le nom de *Messie* n'est point dans les livres de *Moyse* en termes exprés, et il ne veut pas dire que *Moyse* ne parle pas selon le sens littéral de la venue de *Jesus Christ*, mais j'entends seulement que ce sens littéral a besoin de la tradition et de l'explication de

De

des Pères et de l'Eglise. C'est pourquoy il a esté ne-  
cessaire que Jesus Christ ait ouvert l'esprit a ses  
disciples pour leur faire entendre les sens de l'écriture.

## VII.

Quand j'ay dit au tome 4. page 219. et au  
commun page 307. que le S. Esprit est le viceaire  
invisible de Jesus Christ: je declare que ie n'en-  
tends autre chose avec S. Augustin dans l'esermon  
185. de temps et sinon que le S. Esprit qui est égal  
et consubstantiel au Père et au fils a operé j'usqu'à  
Remont dans les Coeurs le jour de la Pentecoste au  
quel il a esté envoyé sous la figure des langues de  
feu pour supplier l'absence de Jesus Christ,  
lorsqu'il printa ses Disciples de sa presence visible.

## VIII.

Lors que j'ay dit dans le 9. tome, pag. 334.  
parlant du Baptesme des Adultes, que le Bap-  
tesme est l'accomplissement de la Foy:  
à cette foy prend foy comme un nom à la fin  
de celle de la punitura, je declare que par ces mots  
de celle de la punitura j'entends de la foy de la punitura.

*Lauacrum illud est ob signatio fidei: quæ ad æa  
granitauria ad incipit et commendatur. C'est adire  
que les adultes qui se présentent au Baptesme sont parvien-  
tent leur foy par leur pénitence avec laquelle ils se dispo-  
sent pour recevoir le Baptesme.*

### IX.

*Lorsque j'ay dit dans le 1. tome page 252. que  
la foy et les vœux de suivre Jésus Christ au sacre-  
ment du Baptesme donnent la grace d'adoption; je  
declare que ie l'ay dit dans le sens de saint Augustin  
au sermon 126. de tempore perfidum spirituum a-  
doptionis accepimus; C'est adire qu'en recevant  
le Baptesme avec la foy et le desir de suivre Jésus  
Christ qui sont des dispositions nécessaires, ce sacre-  
ment nous donne la grace d'adoption.*

### X.

*Lorsque j'ay dit dans le 2. tome pag. 189. que  
l'ame qui après auoir esté guérie de ses iniquitez,  
retombe dans quelque péché mortel se trouve dans  
un état que l'on d'explorable que c'est d'un infidèle  
Payen*

Pay en; je declare que ie n'entens point parler de  
l'estat d'In fidelité; mais j'entens seulement que  
le peche d'un fidele est plus grand que celui d'un  
Infidelle qui n'a point connu l'aroy de la Justice,  
et qui n'a point engage sa parole a Dieu par le  
Baptisme et les autres Sacramens. comme Sainct  
Thomas l'ensigne sur l'Épître a Timothée ch. 5.

## XI.

Lors que j'ay dit dans le 4. tome. pag. 313.<sup>q</sup>  
Nous ne pouvons par nous mesmes Dieu par fait amou-  
er en cette vie ny luy mesmes; je declare que ie parle  
d'un amour qui soit éclairé d'une parfaite connoi-  
sance de Dieu, tel qu'il est en luy mesme dans la  
vision Beatifique.

## XII.

Lors que j'ay dit que nous ne pouvons amou-  
er Dieu par fait en cette vie, qu'on aime Dieu  
en nous je declare que ie n'entens autre chose si-  
non que c'est l'amour du prochain qui fait connoi-  
tre que nous aimons Dieu autant parfaitement  
qu'on le peut aimer en cette vie, comme c'est la con-  
naissance

connoissance des Creatures qui nous conduit ala  
connoissance de Dieu selon qu'on le peut conuoir en  
cette né naturellement.

### XIII.

Lorsque j'ay dit dans le commun pag. 410. Si  
les femmes souffrent de maux, & de par ce qu'elles  
sont filles d'Eu qui conuoit ou en fait au d'au  
l'iniquité d'ou elles doiuent faire pourtaut, je declare  
que ie n'entens parler que de ce qui arrive le plus sou-  
uent, que les femmes en conceu au commencement  
quelque peché, qui a, comme dit le Pape S. Pégore  
re dans ses responses aux demandes del'archeuesque  
de Cantorbéry, voluptas ista sine culpa non est: Le  
crime de saint Augustin dans le sermon 94. de diuer-  
sia et dans le premier liure de nupt. et concup. chap.  
14. qui a excedit modum. ce que j'ay touché dans les  
remarques qui sont ala fin de chaque tome.

### XIV.

Dans la tome 4. page. 220. et 519. et tome 5.  
pag. 537. Lorsque j'ay parlé de l'esta bien beuueux  
des ames apres l'auisuration des Corps. Je declare  
que



que ie n'ay pas voulu dire que les ames des sains  
ne jouissent en point de la vie de Dieu avant l'ascen-  
sion; Mais j'ay dit seulement qu'elles n'auont  
la consommation de la gloire que lors  
qu'elles sont reunies avec l'ame & le corps. Le jens  
suis assez explicque sur cette matiere en beaucoup  
d'endroits decrivant l'estat bien heurieux de la gloire  
des ames apres la mort dans la page CLIX. du Com-  
mun page. CCCLXXVII. page. CCCLXXXIII. pag. cxvi.  
et page Lxix.

## XV.

Lorsque j'ay tradit & explicque ces paroles  
dans la page 330. du I. tome. Nous nous conduisit  
par nous-mesmes a l'entree. / Nous n'auont point  
receu de grace pour ce (effort). Je declare que ie vien-  
s par ces paroles que de la grace Immediate, de la vocation  
de la foy; et non pas de celle qui est necessaire  
pour accomplir les Commandemens de la foy de  
Nature qui est donnee mesme aux Infideles. C'est  
pourquoy j'ay dit au mesme endroit que Dieu ne  
nous laisse point manquer de secours necessaire, si

nous ne le m'espri sous d'ailleurs. je dis que ces parolles sou d'ites au nom des In Fideles.

## XVI.

Dans le 4. tome page 240. Je declare que par la toute puissante et secreta violence de la grace j'ou tous l'officere de la grace, qui n'oste pas la liberte, et qui nous laisse toujours dans le pouvoir d'y resister. C'est pourquoy ie l'appelle dans la page 113. du 5. tome une douce violence, et ces parolles sou tirees de saint Augustin dans le second sermon de verba a postoli. nemo venit ad me nisi pater qui misit me, traxerit eum dixit, auerit; sed traxerit. Istas violentia. Codi fin non Carri Ed. Ne arbitror istam asperam, molestam que violentiam dulcior, suavior est. Et dans l'epitre 50. Cui vim jntulit Christus. quem quocumque. Ecce habem Paulum apostolum: agnos cam in eo prius cogentem Christum et postea Docentem. Et dans le liure de wercept et gran'a Chap. 18. Sicut sine dubio habet humanum Codiium quo placet inclinandum omnipotentis Divinam potestatem. Jeanes Baptiste Mascuena à Societate Jesu verba predicata

prædicta S. Augustini explicans in ponderationibus  
suis ab inquisitoribus approbatis, exponit inquit, de  
gratia illius, et recte dicit violentiam esse sed cordi factæ  
tam quæ sedes est affectum: quia cum suavitatis est  
non cum asperitate tollens libertatem.

## XVII.

Dante le 4. tome pag. 340. et 342. et dans le 5.  
tome pag. 113. Je déclare que par la force de la grâce  
invincible, j'entends la grâce efficace non pas à la  
quelle on ne puisse résister; mais à laquelle on ne  
résiste point: ainsi que je l'ay expliqué dans les re-  
marques qui sont à la fin du Mescl.

Entoullcecy et entoullceste ou l'on peut trou-  
ver à vérite, je me soums au sens de l'Eglise, et à  
l'autorité des sainctes, et au sentiment de la  
faculté. Je supplie l'auncome faculté de vouloir  
recevoir cette déclaration et explication sincere  
que je luy presente si elle luy jugedigne

J. De Voisin.

Case  
Wing  
folio  
62  
144  
.A1  
V. 2  
no. 3

THE NEWBERRY LIBRARY

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*